

LE PERISCOLAIRE AU LFI FOXROCK

MODALITES ET CONDITIONS GENERALES

Les places en garderie pour l'école maternelle et élémentaire peuvent être réservées en ligne pour l'année complète et en avance de chaque trimestre. L'accès à la garderie et aux activités gérées par l'école sera retiré en cas de non-paiement des factures de l'école.

Garderie

Le prix de la garderie est de €8.80 par heure, mais les rabais suivants sont disponibles:

- Réservation pour l'année scolaire complète – **rabais de 55%**
(e.g. 1 heure par semaine x 36 semaines = €316.80 -55% = €142.56)
- Réservation pour un trimestre entier – **rabais de 40%**
(e.g. 1 heure par semaine x 15 semaines = €132 -40% = €79.20)
- Réservation à la semaine faite en ligne au plus tard avant minuit le dimanche précédant la ou les dates réservée(s) – **rabais de 25%** (€6.60 par heure)

Seuls les paiements faits en avance pour l'année complète ou pour le trimestre complet peuvent bénéficier du rabais approprié.

La garderie occasionnelle peut être réservée par un mot dans le cahier de liaison de votre enfant ou par email (extrascolaire@lfi.ie) ou par téléphone (01 289 2788) **avant 14h** le jour même (**midi** le mercredi). Dans ce cas le prix complet de €8.80 par heure sera facturé.

Vous trouverez ci-dessous les tarifs facturés pour la garderie non-réservée.

Le tarif est calculé en multipliant le nombre de créneaux réservés par le tarif par créneau. Il n'est possible de réserver que des créneaux entiers.

Veillez noter enfin que lorsque vous réservez un créneau de garderie pour votre enfant, l'école s'engage financièrement pour mettre à disposition ces services.

- **Les heures de garderie réservées à l'année ou par trimestre peuvent être déplacées à une autre heure pendant la semaine ou d'un enfant à un autre enfant de la famille.**
- **Les heures de garderie payées en avance ne peuvent pas être reportées ou suspendues.**
- **Si votre enfant est absent ou décide d'arrêter avant la fin ou même quitte l'école dans l'année, aucun remboursement ne vous sera versé.**

Majorations en cas de retards

La facturation pour les enfants qui ne sont pas récupérés à l'heure, à la sortie des classes ou à la fin de la garderie ou activité prévue, sera faite comme suit :

- Avant 18h00 - €13 per créneau. Tout créneau entamé sera facturée.
- Entre 18h01 et 18h30 – €20 supplémentaire
- Entre 18h31 et 19h00 – €50 supplémentaire
- Entre 19h01 et 19h30 – €100 supplémentaire

Activités périscolaires gérées par l'école

Veillez noter qu'en inscrivant votre enfant dans une activité, vous acceptez que vos coordonnées soient passées à l'intervenant de l'activité pour faciliter la communication entre l'école et l'intervenant.

Les activités gérées par l'école durent une heure. Le temps passé en activité ne fait pas partie de la facture de garderie.

Les places seront attribuées selon le principe du premier arrivé, premier servi.

En cas d'inscriptions insuffisantes, l'activité ne pourra malheureusement pas être maintenue.

Prix actuels pour les activités gérées par l'école :

Activité	Premier trimestre	Deuxième trimestre	Troisième trimestre	Annuel
Bricolage & Origami	€125	€100	€50	€275
Découverte de la musique	€110	€85	€45	€240
Foot	€110	€85	€45	€240
Jardinage	€135	€110	€55	€300
Pleine conscience	€130	€105	€55	€290
Religion	€110	€85	€45	€240

Activités périscolaires gérées par des intervenants externes

Une liste des activités périscolaires proposées par des intervenants externes avec les coordonnées de ces derniers est disponible sur le site web de l'école.

Toute inscription pour ces activités doit s'effectuer directement auprès de l'intervenant. Tout paiement doit également s'effectuer directement auprès de l'intervenant (en personne, par poste, par virement bancaire...) L'école n'acceptera aucun paiement pour ces activités.

Le temps passé en activité externe ne vous sera pas facturé par l'école.

Tout changement ou remboursement est à négocier avec l'intervenant. Aucun remboursement ne pourra être effectué en cas de réduction d'heures de garderie suite à un changement dans les heures d'activité.

L'école n'accepte aucune responsabilité de réorganisation ou de rattrapage des cours annulés. La garderie occasionnelle sera disponible au tarif habituel pour les enfants dont l'activité externe a été annulée.

Il est de la responsabilité de chaque intervenant d'informer les parents de tout équipement ou autre matériel nécessaire pour son activité ainsi que des événements, changements ou annulations. L'école n'est pas autorisée à diffuser des informations de la part des intervenants extérieurs.

*Le règlement intérieur du LFI s'applique aussi bien aux activités scolaires que périscolaires. Un des buts des activités est d'encourager et de motiver les enfants à évoluer dans un environnement où le respect de l'autre, la tolérance, et l'amitié ont une grande importance. Le comportement d'un élève perturbant le déroulement des activités ne sera pas accepté. Il en sera exclu **après un seul avertissement dans l'année, aucun remboursement ne sera effectué.***